

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 15 février 2023

FUTUR GRAND PARC DE LUNARET

Présentation des grands axes de réaménagement



Montpellier
Méditerranée
Métropole



SOMMAIRE

Mot du Maire de Montpellier.....	4
Futur Grand Parc de Lunaret, réinventer.....	5
Le projet du Grand Parc en 5 étapes.....	9
1 - Une agence reconnue à l'international.....	10
2 - Un parc zoologique recentrée sur ses missions de conservation et de recherche.....	16
Les chiffres clés du projet.....	21



Dès l'été 2020 nous nous sommes mis au travail pour redonner toute sa place à ce site majeur de notre territoire, qui fait partie intégrante de notre histoire et de notre imaginaire collectif.

Notre première priorité fut de sécuriser le site du zoo, pour lequel les investissements n'avaient pas été réalisés à la hauteur des besoins de préservation, de sécurisation et de mise en valeur du site. C'est aujourd'hui chose faite avec la réouverture des allées trop longtemps fermées au public. Il s'agit aussi de venir intégrer ce zoo dans l'aménagement global d'un grand parc de Lunaret, qui doit devenir le jardin de tous les Montpelliérains et des habitants des communes alentours. Le rayonnement exceptionnel de ce zoo, doit être encore renforcé par son intégration dans cette démarche ambitieuse.

Cet immense espace naturel est un site fragile et il s'agit de le préserver. Mais c'est aussi un site exceptionnel. C'est pourquoi nous avons lancé un vaste projet qui permettra à terme et avec l'arrivée de la ligne 5 de tramway, d'en faire un véritable poumon vert de Montpellier. En intégrant le bois de Montmaur, le site de Lavalette et les rives du Lez jusqu'à Méric nous souhaitons un site continu et ouvert à toutes et tous pour chacun puisse y flâner, aller à la rencontre des animaux, pris en charge dans les meilleures conditions et adaptés au climat méditerranéens, mais aussi y pratiquer des activités sportives. Ce sera également un site qui proposera de l'agriculture ou encore répondra à son environnement avec un réel lien avec les instituts de recherche voisins.

Cette démarche, qui se concrétise aujourd'hui avec l'arrivée d'une nouvelle directrice pour le Zoo et la désignation de West8 pour mener à bien ce projet, a ainsi franchi une nouvelle étape afin de faire de ce site le poumon vert de notre territoire ».



Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

FUTUR GRAND PARC DE LUNARET

RÉINVENTER LE PARC DU 21E SIÈCLE

L'espace naturel constitué de l'actuel Parc de Lunaret, du Bois de Montmaur, du site de Lavalette et la réserve naturelle du Lez conduisant au parc Méric offre au nord de Montpellier un véritable poumon vert pour les habitants et les visiteurs.

L'objectif du futur Grand Parc est de relier entre eux chacun de ces lieux emblématiques de la ville, pour créer sur 172 hectares un véritable espace aménagé, illustration d'un projet qui incarne l'ambition pour tous d'une ville parc, une ville à l'espace public réapproprié, une ville à hauteur d'enfants, une ville santé, une ville sportive, une ville de culture.

La création de ce Grand Parc doit également répondre aux enjeux de rééquilibrage du territoire, en permettant un accès facilité à ce grand espace vert des habitants du nord de Montpellier, mais aussi de l'ensemble de la ville et de sa métropole, grâce à l'arrivée de trois stations de tramway de la future ligne 5.

© CH.Ruiz/Montpellier3m



A l'issue d'une procédure d'appel d'offres, la commission a donc confié la réalisation de projet à l'équipe portée par **WEST 8 URBAN DESIGN & LANDSCAPE ARCHITECTURE**.

Au cours des prochains mois, ils auront la responsabilité de réaliser une **mission de programmation sur l'ensemble de cet espace** (Bois de Montmaur, Parc Zoologique, Réserve Naturelle du Lez et Base nautique de Lavalette), de **réaliser un plan-guide d'aménagement** à partir d'un diagnostic et **d'accompagner la réalisation du projet Grand Parc de Lunaret** afin de garantir la cohérence au schéma d'aménagement initial.

Le projet de Grand Parc de Lunaret doit permettre :

- de révéler l'histoire exceptionnelle de ce site, qui à l'origine était de 350 ha autour d'une folie (ancien orphelinat) et d'un parc paysager dont il reste quelques traces, hérité du legs en 1919, de Monsieur Henri de Lunaret, sans descendant, mécène, grand amateur d'archéologie ;
- de préserver un patrimoine naturel et paysager exceptionnel mais aussi fragile (risque incendie, risque d'inondation, pression humaine...);
- de présenter les enjeux liés à la biodiversité et l'histoire du rapport de l'Homme avec la Nature ;
- de constituer un cadre de travail de qualité pour les nombreux chercheurs œuvrant dans les laboratoires et institutions de recherche présents in-situ ;
- de renforcer le lien avec la communauté scientifique locale et de nous ouvrir encore plus au reste du monde, dans un contexte de réchauffement climatique planétaire avec des conséquences dramatiques sur la diversité biologique et la santé humaine, cœur des préoccupations des acteurs de MedVallée ;
- d'accompagner la transition écologique de ce territoire en créant de nouvelles connexions accessibles à tous et en facilitant les flux de circulation à l'intérieur du site ;
- d'offrir au plus grand nombre un espace de loisirs pour tous, mais surtout de cohabitation en harmonie avec la nature locale.

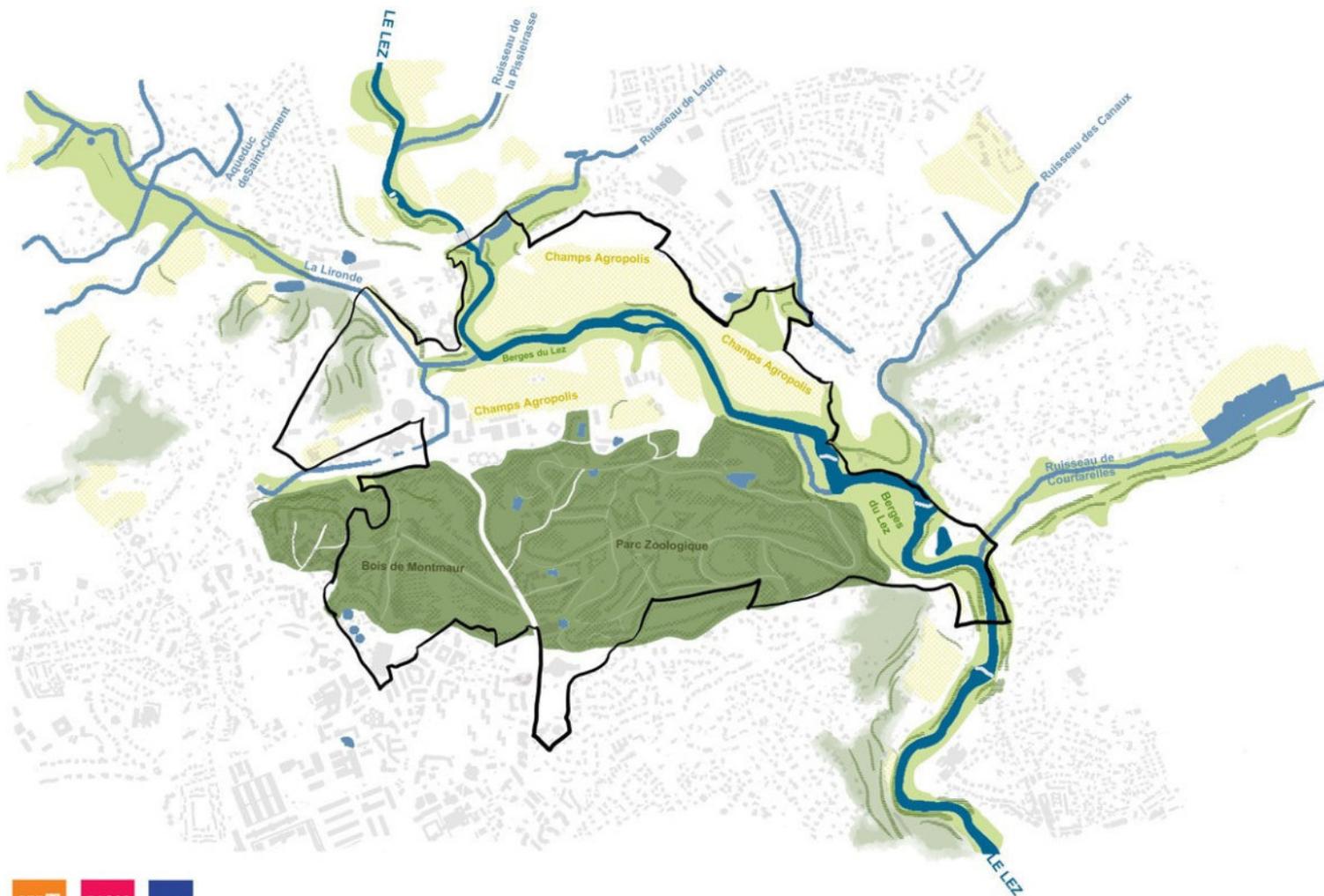
Les grands axes du projet proposé sont donc les suivants : *(cf carte page suivante)*

La continuité des espaces naturels et du cheminement entre le parc Méric, la réserve du Lez, le parc de Lunaret, la base de Lavalette, et le parc Montmaur,

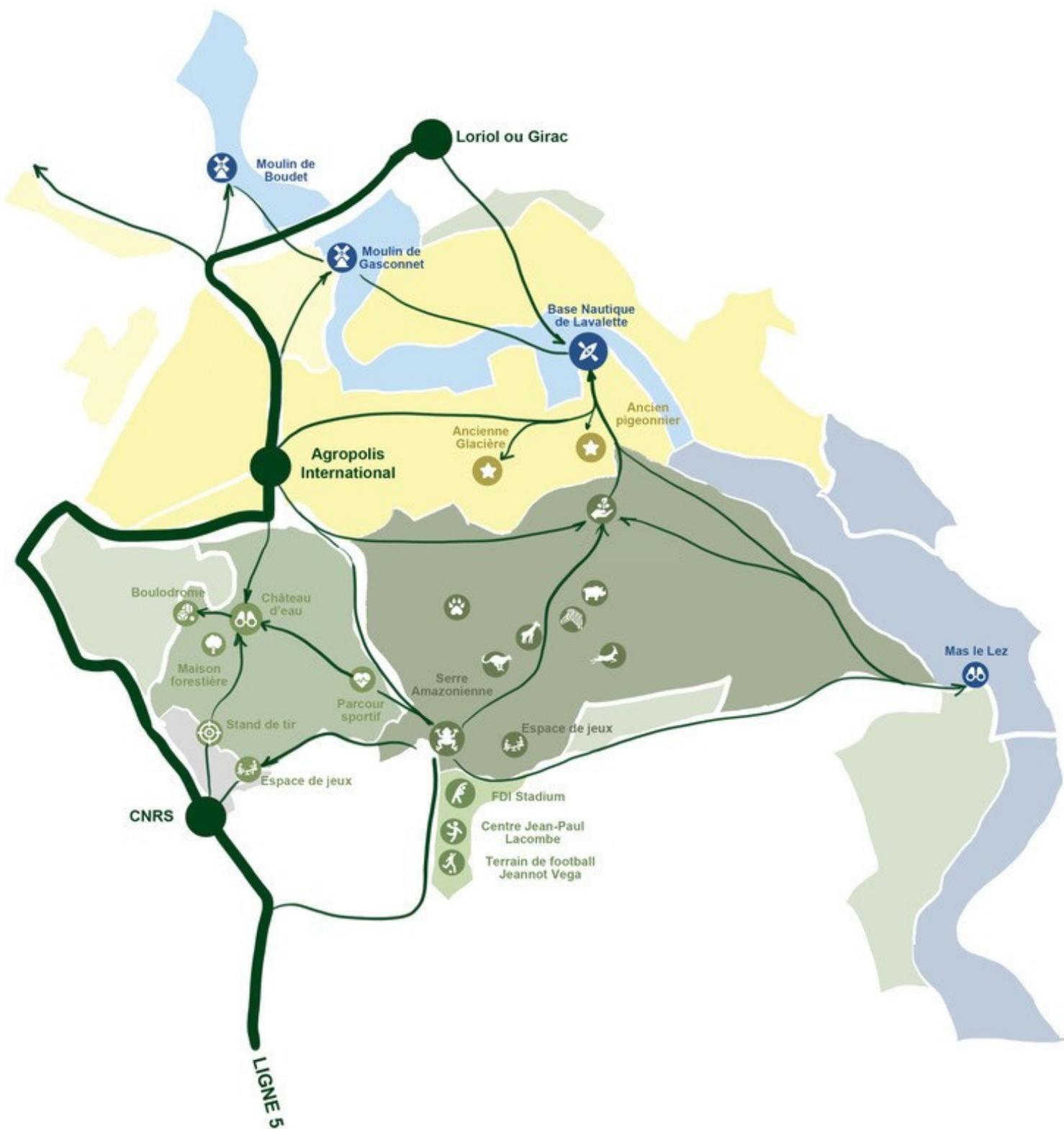
La mise en valeur et l'aménagement de ce qui deviendrait par cette continuité **le grand poumon vert du nord de Montpellier,**

Le cheminement vers ce poumon vert **à partir des trois arrêts de tramway de la ligne 5** qui vont desservir ce grand site et permettre son appropriation par les Montpelliérains.

L'articulation avec le **projet d'Hôpital de la Faune Sauvage**, nouvel outil de pédagogie et de découverte des espèces à destination des publics, et lien créé avec l'accueil d'espèces locales au sein du grand parc ainsi constitué.



WEST 8 INCA ARCHITECTES | INTERVIA ÉTUDES | ENVILYS | ÉCOLOGISTES DE L'EUZIÈRE



WEST 8 INCA ARCHITECTES | INTERVIA ÉTUDES | ENVILYS | ÉCOLOGISTES DE L'EUZIÈRE



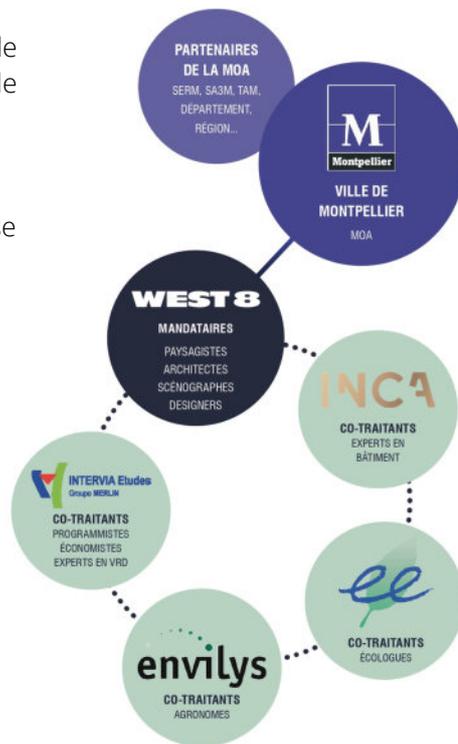
LE PROJET DU GRAND PARC EN 5 ÉTAPES



I. UNE AGENCE RECONNUE À L'INTERNATIONAL

Le 5 janvier dernier, la Métropole de Montpellier a retenu la proposition faite par le groupement organisé autour de l'agence WEST 8 URBAN DESIGN & LANDSCAPE ARCHITECTURE, associée à

- **INCA ARCHITECTURE** pour la programmation, l'économie de projet et l'expertise VRD (la Maison de site du Cirque de Navacelle, la Grotte de Lascaux 2),
- **INTERVIA ETUDES** pour l'expertise bâtiment,
- **ENVILYS** pour l'expertise agronomique,
- L'association **ÉCOLOGISTES DE L'EUZIERE** pour l'expertise écologique.



Governors Island : Park and Public Space

New York, US

© Kreg Holt, Timothy Schenck, Iwan Baan

UN PROJET RESPECTUEUX DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU SITE

Bien plus qu'un simple lieu d'agrément, **le Grand Parc multipliera les offres d'activités et de rencontre avec agilité, flexibilité et réversibilité, devenant ainsi un organe urbain indispensable à la ville.** En plus de pouvoir accueillir une multiplicité de loisirs et de sports en son sein, le projet devra également laisser la possibilité d'inventer de nouveaux usages, assurant la constante pertinence du Grand Parc dans la métropole. Le parc zoologique, par sa mutation à travers le projet, regagnera en adéquation : la redéfinition de ses espaces, la Serre Amazonienne reconvertie, l'hôpital de la faune sauvage et les équipements pédagogiques lui conféreront un sens et une attractivité renouvelée.

Le Grand Parc deviendra un espace poreux avec le reste de la métropole, en constant dialogue avec elle. Il sera accessible par les montpelliérains de tous âges et de toute condition physique, en privilégiant les modes de déplacement doux. La prise en compte des flux sera structurante pour le projet : La clarté, la facilité et la sécurité des accès seront une priorité. Le Grand Parc, multimodal, connectera avec aisance ses différents constituants, et se connectera lui-même pertinemment avec les tissus environnants et les axes de transport métropolitains présents et à venir.

La ligne 5 du tram participera activement à cette intégration à l'échelle métropolitaine : ce futur grand axe reliera plusieurs grands parcs urbains (Agriparc des Bouisses, Jardin des Plantes, Montcalm,...), tout en les reliant au centre-ville, ce qui assurera une fluidité et une facilité d'accès optimales. Ce grand espace de nature, de santé, d'activités et de loisirs sera aisé d'accès. Bordant notre zone d'étude, notre équipe axera sa réflexion sur la diffusion des flux depuis et vers le Grand Parc à partir des arrêts de tram prévus. **Des transitions multimodales douces et intuitives seront à étudier** (par exemple du tram au vélo, de la marche à la trottinette, avec des mises en location possible, etc.). Les arrêts de tram eux-mêmes, dont leur terminus et son parking relais, point d'orgue de la ligne, seront aussi des enjeux de réflexion majeurs.

© Ville et Métropole de Montpellier



Plus qu'un banal espace vert, **le Grand Parc sera un poumon urbain, offrant l'ombre et l'air frais aux Montpellierains, tout en préservant une faune et une flore qui pourront continuer de prospérer.** Il s'insérera dans la stratégie de santé publique de la Ville, contribuant à réduire les îlots de chaleur urbains, et à améliorer la qualité de vie des montpellierains. Ce faisant et en parallèle, le projet se construira autour de cette question centrale du rapport de l'Homme à la Nature, car il aura à cœur de préserver les habitats naturels des espèces animales et végétales présentes, la biodiversité reculant sans cesse face à la pression humaine.

Plus qu'un parc figé et immuable tel un musée, **le Grand Parc révélera son histoire de manière dynamique et interactive.** Son nouveau parcours accessible mêlera loisirs, pédagogie et mise en valeur des différents patrimoines exceptionnels présents sur le site.

La zone d'étude compte de nombreux points de repère à la fois architecturaux et paysagers: les falaises surplombant le Lez, les anciens bâtiments du domaine du Lunaret,... Ces traces sont des témoins de l'histoire à l'échelle humaine et géologique, à la fois de Montpellier et plus largement, du bassin méditerranéen, et viendront alimenter le récit commun de ce nouveau Grand Parc du Lunaret.

Plus qu'un distant voisin pour les chercheurs et les étudiants d'Agropolis, **le Grand Parc englobera pleinement leur espace de travail quotidien, rompant leur isolement et améliorant leur cadre de vie.** Il intégrera en son sein les champs d'expérimentation agro-écologique, rappels immémoriaux de l'influence de l'Homme sur le paysage. Le Grand Parc sera fier de comporter en son cœur ce pôle universitaire et de recherche.

Plus qu'un parc purement ornemental et stérile, **le Grand Parc du Lunaret intégrera les enjeux agronomiques et agricoles d'aujourd'hui et de demain.** Beaucoup de ces enjeux existent déjà ou subsistent par traces : les anciennes ruches et vergers du zoo, les activités maraîchères de la base nautique, les champs d'expérimentation d'Agropolis. Le projet les révélera et les développera, car les questions de circuits courts sont plus que jamais d'actualité. L'agriculture ne doit plus systématiquement être repoussée hors de la ville, vers la ruralité : notre groupement réfléchira à son intégration à part entière et son essor dans la proposition de projet.

© Ville et Métropole de Montpellier



**WEST 8 MANDATAIRE ARCHITECTE, PAYSAGISTE, URBANISTE, DESIGNER DE MOBILIER URBAIN –
BASÉE À ROTTERDAM, BRUXELLES, NEW YORK ET PHILADELPHIE.**

Agence internationale, multi-récompensée, West 8 possède une grande expérience des projets urbains complexes qu'il s'agisse de plans urbains et paysagers, de maîtrise d'œuvre d'espaces publics, d'infrastructures, de ponts et passerelles, de mobiliers urbains et de mise en lumière... L'agence aborde de manière très particulière et presque naturaliste la conception de la Ville, parlant de « paysages construits » et s'est maintes fois illustrée dans des interventions tout aussi urbaines que paysagères, notamment pour des projets de bord de fleuve, front de mer, parcs urbains, espaces publics comme à Governors Island à New York ou encore la place 'T Zand à Bruges, ville UNESCO.



**MAARTEN VAN DE VOORDE, ARCHITECTE URBANISTE,
DIRECTEUR WEST 8 FRANCE ET BELGIQUE, RESPONSABLE
DES PROJETS FRANÇAIS, PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE EN
MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET PAYSAGÈRE.**

Diplômé de l'école belge Saint-Luc à Bruxelles, a rejoint West 8 en 1998 et devient Directeur France et Belgique en 2003.

Il dirige aujourd'hui les projets de West 8 en France et en Belgique dont le parc Montcalm (20 ha) et l'avenue de Toulouse à Montpellier. Il contribue également à la conception générale des projets paysagers, architecturaux dont mobiliers et infrastructurels (ponts, passerelles) à travers le monde comme dans le cadre du parc linéaire Madrid Rio et de la gare centrale de Rotterdam (passerelle et espaces publics).

LE FUTUR GRAND PARC SUR LA LIGNE DES PARCS : PROFITER DE LA NATURE SANS POLLUER

Grâce à la future ligne 5 de tramway, le Grand Parc de Lunaret sera accessible à l'ensemble de la population montpelliéraine et des 31 communes de la Métropole.



Comme l'Agriparc à l'Ouest, Le Grand Parc de Lunaret bénéficiera de plusieurs stations de transports en commun : 3 arrêts

- CNRS-Lunaret
- Plan des 4 Seigneurs (Bois de Montmaur),
- Agropolis

La ligne 5 de tramway est conçue comme une « ligne verte », permettant de relier les poumons verts : le parc Montcalm, le parc de Bagatelle, le parc Clemenceau, le jardin des Plantes et le Peyrou, le zoo du Lunaret ou encore le Bois de Montmaur.

Ce futur « réseau vert » reliera les espaces verts entre eux tout en permettant aux habitants de la Métropole de se déplacer dans un cadre naturel, favorable à la promenade, aux loisirs et bien sûr à l'amélioration de sa qualité de vie. Des pistes cyclables seront également aménagées pour faciliter l'accès de l'agriparc et en faire une destination de ballade vélo.

5^e ligne de tramway de Montpellier Méditerranée Métropole

Ligne 5 mise en service en 2025

Ligne 1

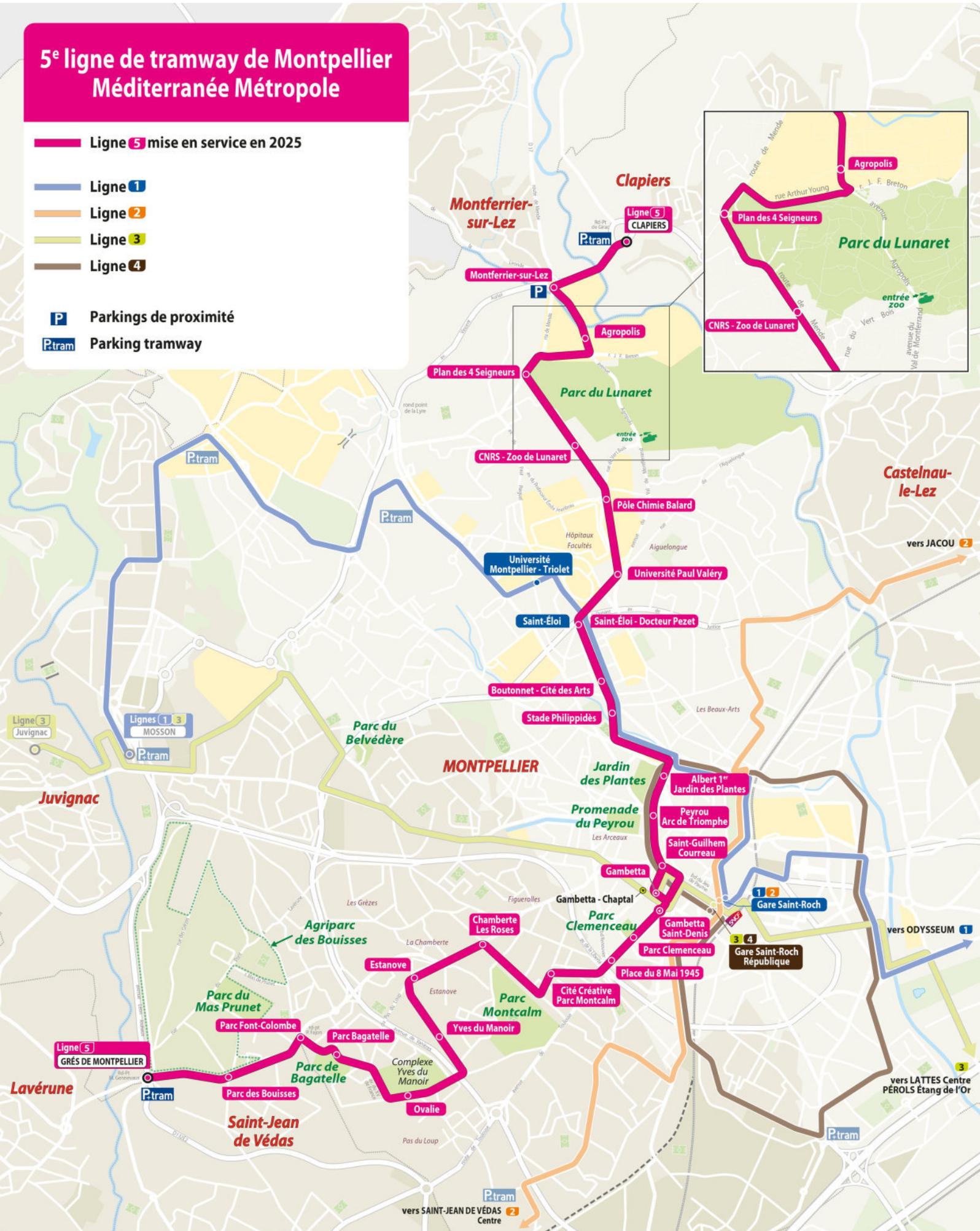
Ligne 2

Ligne 3

Ligne 4

P Parkings de proximité

P.tram Parking tramway



II - UN PARC ZOOLOGIQUE RECENTRÉ SUR SES MISSIONS DE CONSERVATION ET DE RECHERCHE

Au sein du futur Grand Parc, le parc zoologique sera également repensé et réaménagé pour se recentrer sur ses missions de conservation et de médiation scientifiques et culturelles, en tenant compte des conditions d'accueil et des contraintes climatiques, dans le respect du bien-être animal.

Un nouveau projet de zoo consolidé, garant du bien-être animal

Le nouveau projet s'oriente vers la valorisation du Zoo au sein du futur Grand Parc de 172 hectares. Le périmètre du Zoo ainsi intégré s'appuierait donc sur un périmètre légèrement réduit, mais des enclos retravaillés (notamment en accueil de plusieurs espèces à la cohabitation possible) pour un bien-être animal renforcé.

Il est ainsi proposé à l'étude l'agrandissement de l'enclos des lions, ainsi la création d'un grand méta-enclos (multi-espèces) autour des girafes, et d'autres espèces africaines, et de privilégier les espèces adaptées au climat sahélo-saharien, assez similaire, et tendant à l'être de plus en plus avec l'évolution de notre climat.

Ces espèces seront sélectionnées en lien avec les équipes et les instances de contrôle compétentes en adéquation avec le propos pédagogique, le bien être animal (adaptation au climat actuel et prévu, conditions d'accueil...) et à leur intérêt conservatoire (espèces en voie de disparition...).

© Ville et Métropole de Montpellier



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE ZOO DE LUNARET

Les équipes du parc zoologique, emmenées par Marine Baconnais, la nouvelle directrice, travailleront en lien étroit avec Voltère, le programmiste désigné pour le réaménagement du parc, à la future collection animalière ainsi qu'à la réorganisation des enclos.

Une nouvelle directrice



Marine Baconnais,
Directrice du Parc
zoologique depuis 1er
février 2023

Dès 2008, en parallèle de ses études universitaires, elle s'investit auprès des animaux en tant qu'auxiliaire vétérinaire bénévole à la SPA pendant 3 ans.

A l'issue d'un stage sur la coordination des programmes d'élevages européens de l'EAZA au sein du Parc zoologique et botanique de Mulhouse, elle obtient son Master d'Ecologie (Ecologie Biodiversité Evolution) en 2012.

En 2014, elle devient assistante zoologique polyvalente au Parc Animalier d'Auvergne avant de devenir responsable des programmes de conservation au Parc des Mamelles, en Guadeloupe.

Elle revient en métropole en 2016 d'abord comme responsable animalière au sein de l'équipe du Parc Le Pal, puis Cheffe du service animalier pour le Parc zoologique et botanique de Mulhouse.

En 2021, elle prend la tête de la Fondation Assistance aux Animaux, avant de finalement les quitter pour retourner en parc zoologique et relever le challenge du Parc de Lunaret à Montpellier.

Un lieu associé à l'histoire de la Ville

Le parc zoologique de Montpellier, fondé en 1964 sur un legs de Henri de Lunaret, présente aujourd'hui environ 750 animaux de 141 espèces sur une superficie de 80 hectares. Il est propriété de la Ville de Montpellier qui le finance entièrement.

La gratuité de l'entrée de la plus grande partie du parc contribue à en faire l'un des dix parcs zoologiques les plus fréquentés de France, avec plus de 500 000 visiteurs annuels. Il fait partie des cinq zoos les plus vastes de France.



Henri de Lunaret
(1861 - 1919)

LA CONSERVATION, UN ENJEU DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Parc zoologique de Lunaret est membre de l'Association Européenne des Zoos et des Aquariums (EAZA), ce qui l'engage en tant que membre à assurer des missions de **conservation**, de **recherche** et de **sensibilisation** des visiteurs à la biodiversité.

L'intégration à cette association permet notamment de participer à des programmes de conservation européens d'espèces menacées (EEP) via le réseau d'échange des parcs membres.

Pour pouvoir participer à ces programmes, les membres doivent respecter un cahier des charges strict sur les conditions d'élevage et de bien-être des animaux.

Ainsi, le parc zoologique de Lunaret grâce à son **centre de reproduction des guépards** apporte un soutien important pour la conservation de l'espèce en parc zoologique à l'échelle européenne : 13 guépardeaux sont nés à Montpellier depuis la rénovation du Centre de reproduction des guépards et grâce à la qualité des installations et des soins apportés par l'équipe animalière.

A l'initiative du Parc de Lunaret, la Ville de Montpellier soutient financièrement chaque année des programmes de conservation menés par des associations, fondations ou ONG intervenant sur le terrain, comme Cheetah Conservation Fund (conservation des guépards en Namibie), Save the Rhino (Patrouilles anti-braconnage pour protéger les Rhinocéros dans la réserve de Hluhluwe-Umfolozi en Afrique du Sud), ou encore l'Association Refuge des Tortues.

© CH.Ruiz/Montpellier3m



LA RECHERCHE

Tout comme la conservation des espèces, la recherche scientifique et pas seulement vétérinaire est une des missions des parcs zoologiques. Le Parc de Lunaret participe ainsi à plusieurs programmes de recherche sur les perruches à collier, les palmiers Payaca, ou encore les moustiques en collaboration avec les établissements de recherche locaux, nationaux et internationaux (l'Université de Montpellier, le CNRS, l'Université de Zürich, le MNHN (Museum national d'histoires naturelles) notamment).

La contribution à la recherche scientifique en écologie fait partie des missions intrinsèques du zoo, et le **Parc de Lunaret fait aujourd'hui partie de plusieurs programmes de recherche scientifique**, en assurant un soutien logistique ou en offrant un terrain d'études à différents programmes de recherche menés par des collègues chercheurs de plusieurs institutions.

Il participe activement à différents programmes de recherche scientifique menés sur des espèces animales ou végétales du site, qu'elles soient sauvages ou non, comme les populations de mésanges, les associations végétales présentes dans la garrigue, etc...

Il apporte également un soutien financier régulier à des organismes de recherche et de conservation in situ, qui œuvre dans des pays dont les habitats naturels sont menacés.

Enfin, il entretient avec le réseau local de l'enseignement et de la médiation scientifique des liens étroits qui permettent la réalisation de projets fédérateurs, comme la Fête de la nature ce samedi qui regroupera une cinquantaine d'exposants.

Des partenariats riches qu'il est prévu de renforcer, d'autant qu'avec ses nombreux laboratoires, Montpellier occupe une place internationale de premier rang en agronomie, en écologie et en médecine. Les partenaires privilégiés sont le CEFE (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive), et le Centre de Préservation de la Biodiversité et des Ecosystèmes.

© CH.Ruiz/Montpellier3m



L'HÔPITAL DE LA FAUNE SAUVAGE :

Le projet doté d'une enveloppe de 5M €, sera réalisé sur un espace situé en face de l'entrée du zoo (sur l'ancien site de la patinoire).

Il s'intègre dans la volonté de conforter le réseau de centres de soin de la faune sauvage existant dans le département :

- à Villeveyrac géré par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- à Laroque géré par l'association Goupil.

Ces deux structures sont associées au projet. Il s'étendra sur une surface d'environ 2 000 m² comprenant un bâtiment d'accueil et de soin, et des espaces de convalescence dont des enclos et volières.

Il accueillera tous types d'animaux sauvages (petits mammifère comme des hérissons, des renards, des oiseaux comme des rapaces, des mésanges, des hirondelles, des martinets...) qui seraient trouvés blessés sur l'espace public.

La mission sera de soigner ces animaux afin de pouvoir les relâcher dans la nature.

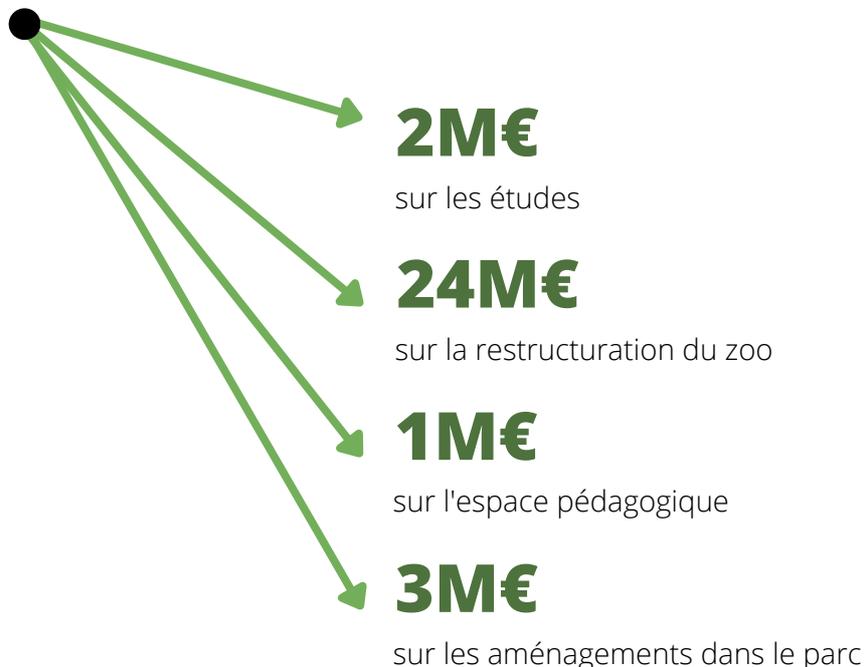
Son ouverture est prévue au deuxième semestre 2025.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

45M€ dont 30M€ sur le mandat

C'est le budget prévu pour le réaménagement du Grand Parc de Lunaret, inscrit à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la Ville



5M€ dont 500 000€ sur les études

C'est le budget inscrit à la PPI pour la création de l'hôpital de la Faune Sauvage.

900 000€ / an

C'est le budget de fonctionnement du zoo.

600 000€ / an

C'est le budget d'investissement du zoo pour la conservation du patrimoine.



CONTACT PRESSE

Emma Vega
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 34 72 09 – 06 03 87 41 77
e.vega@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr



newsroom.montpellier3m.fr

Allée parc © J-Lhoir

